PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

Loi ALUR - 2H Discrimination

Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

Informations essentielles

Duree : 2 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 05/11/2026

Presentation de la formation

Cette formation de 2 heures est consacrée à la non-discrimination à l'accès au logement.

Le décret n°2016-173 prévoit, au cours de trois années consécutives d'exercice, au moins 2 heures portant sur la non-discrimination à l'accès au logement.

Ce module est conçu pour couvrir ce thème obligatoire, sous réserve de la réalisation effective de la formation et de la délivrance de l'attestation correspondante.

Objectifs de la formation

Identifier les situations susceptibles de créer une discrimination, adopter des critères professionnels objectifs, savoir réagir face à une demande discriminatoire et améliorer la traçabilité des décisions.

Public, prerequis et modalites d acces

- Public : professionnels de l'immobilier et collaborateurs en relation avec les clients ou candidats.
- Prérequis : aucun.
- Modalité : entièrement à distance.
- Durée : 2 heures.

Programme de la formation

Durée totale : 2 heures.

- notions essentielles relatives à l'égalité de traitement ;
- situations à risque dans la location et la transaction ;
- critères objectifs et pratiques de sélection ;
- conduite à tenir face à une demande inappropriée ;
- communication, traçabilité et prévention ;
- cas pratiques et contrôle des acquis.

Programme détaillé de la formation

Non-discrimination à l'accès au logement — 2 heures

- Principes d'égalité de traitement et critères de discrimination prohibés.
- Risques de discrimination directe et indirecte dans l'accès au logement.
- Sélection des candidats et critères objectifs.
- Rédaction et diffusion des annonces.
- Relation bailleur, candidat et professionnel ; prévention des instructions discriminatoires.
- Preuve, traçabilité, procédures internes et gestion des situations à risque.
- Cas pratiques et évaluation.

Competences visees et validation

Reconnaître les principaux risques de discrimination, appliquer une méthode de traitement plus objective des demandes et adopter une posture professionnelle respectueuse et traçable.

Methodes pedagogiques et evaluation

Formation entièrement à distance en FOAD. Le parcours combine apports juridiques et pratiques, exemples de situations professionnelles, cas concrets et contrôle des acquis.

Les contenus sont organisés pour permettre une progression autonome, avec accompagnement pédagogique en cas de besoin.

Attestation / livret et resultats attendus

Après réalisation des 2 heures, CF-IOBSP délivre une attestation mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation.

Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

Identification et validation de l organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

